ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
- Bruxelles (Belgique)
- 10 au 14 février 2014

PARTICIPANTS

- Mme Suzanne Proulx, députée de Sainte-Rose et membre de la DANRIE
- M. Pierre Arcand, député de Mont-Royal et membre de la DANRIE
- Mme Laurence Gaboury, secrétaire administrative de la DANRIE.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des relations régulières avec diverses institutions européennes depuis plusieurs années, dans le cadre des activités de la DANRIE.
- La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'ANQ en s'inspirant des bonnes pratiques des diverses institutions parlementaires et consultatives européennes. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'ANQ auprès d'acteurs européens et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.
- Dans le cadre de cette mission, la délégation a tenu des rencontres au Parlement européen, organe législatif de l'Union européenne (UE) élu au suffrage universel, ainsi qu'au Comité des régions, instance de l'UE qui promeut la reconnaissance accrue du rôle des entités régionales et locales dans des domaines tels que la cohésion sociale, le développement durable, la culture et le dialogue interculturel.
- L'ANQ reçoit par ailleurs, de façon ponctuelle, des délégations d'eurodéputés en mission d'étude au Québec et désirant échanger avec les élus de l'ANQ sur des sujets relevant de leurs compétences.

THÈMES

- L'immigration et l'intégration des immigrants
- La corruption et l'évasion fiscale

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Améliorer la compréhension des parlementaires sur la teneur des débats en Europe à propos des thèmes évoqués ci-dessus et s'enquérir des initiatives novatrices et originales privilégiées par l'UE.
- Appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Europe avec lesquelles doivent composer les parlementaires européens.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Approfondir nos connaissances sur l'UE, sa structure et son mode de fonctionnement.
- Faire valoir auprès des institutions et des élus européens l'expérience du Québec relativement aux thèmes identifiés pour cette mission et explorer d'éventuelles pistes de collaboration.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les députés de l'ANQ ont eu l'occasion de s'entretenir avec des eurodéputés membres de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. Ces rencontres leur ont permis de s'enquérir des défis rencontrés par l'UE en matière d'immigration intra-européenne et d'intégration des nouveaux migrants provenant des pays tiers, en plus de comparer les initiatives privilégiées par le Québec et l'UE pour répondre aux défis posés en la matière.
- Les membres de la DANRIE ont également rencontré des eurodéputés membres de la Commission des affaires économiques et monétaires. Les échanges ont permis aux députés de l'ANQ de s'enquérir de l'état actuel du problème que constitue la fraude fiscale en Europe et de discuter des plus récentes mesures adoptées par le Parlement européen pour lutter contre les délits financiers. Les parlementaires québécois ont également fait état des débats et des stratégies originales mises en place par le Québec en cette matière.
- Dans le cadre de rencontres avec les membres de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada, les députés québécois ont fait état des grands dossiers d'actualité au Québec et ont fait valoir la position du Québec dans le cadre des négociations commerciales qui ont cours entre le Canada et l'UE. Les députés ont également pu s'enquérir des débats qui ont lieu actuellement au sein du Parlement européen et des priorités de la Délégation relativement à la poursuite et au renforcement des relations avec le Canada.
- En outre, les députés ont assisté à la réunion de la Commission du droit de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen. La délégation a pu y entendre des experts issus d'organisations internationales et de centres de recherche à propos de l'apport des femmes dans les processus de paix. Ils ont saisi cette occasion pour faire le suivi sur les initiatives en matière de genres ayant été abordés lors de la mission de la DANRIE, en mars 2011.
- Dans le cadre d'une visite au Comité des régions, les parlementaires ont assisté à la réunion de la Commission de l'environnement, des changements climatiques et de l'énergie. Au cours de cette réunion, le Commissaire européen chargé de l'environnement a été auditionné sur l'initiative intitulée « Let's clean up Europe!» et sur le programme politique de 2014 relatif à une économie circulaire, à l'efficacité des ressources et à la politique en matière de déchets.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres de la DANRIE ont pris part à une rencontre avec le conseiller du secrétaire général du Comité des régions de l'Union européenne. Cette rencontre a permis aux députés de l'ANQ d'identifier certaines pistes de collaboration éventuelles entre les deux institutions, notamment en matière de coopération interrégionale et de promotion de la participation citoyenne.
- Dans le cadre d'une rencontre de travail à l'*Office de lutte anti-fraude européen* (OLAF), les députés ont discuté des grands enjeux européens liés à la fraude et à l'évasion fiscale ainsi que des initiatives privilégiées par l'UE pour protéger l'intégrité de ses institutions. L'OLAF est un service d'investigation interinstitutionnelle de l'UE qui appuie le Parlement européen dans l'élaboration de politiques pour contrer la fraude fiscale.
- Souhaitant enrichir les discussions portant sur l'immigration, les députés ont été reçus au *Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme,* un organisme public belge indépendant qui a pour but, notamment, de veiller au respect des droits fondamentaux des immigrants et d'informer les pouvoirs publics sur la nature et l'ampleur des flux migratoires. Les parlementaires ont pu discuter avec les responsables de l'organisme sur les enjeux sociopolitiques et économiques liés à l'intégration des immigrants en Belgique, dans le contexte communautaire européen. Les députés ont pour leur part présenté l'expérience québécoise en matière d'immigration et les initiatives gouvernementales mises en place en matière d'intégration. Cette rencontre a permis aux élus québécois de dresser certains parallèles et de mieux saisir la complexité migratoire de l'UE.
- Par l'étude des thèmes identifiés et dans le cadre de diverses rencontres avec certaines personnalités politiques européennes, la délégation québécoise a approfondi sa connaissance de l'organisation politique et administrative de l'UE, particulièrement le Parlement européen, et a contribué à promouvoir les expériences novatrices et les particularités du Québec sur les enjeux abordés.
- En plus de participer au rayonnement de l'ANQ, les échanges tenus dans le cadre de cette mission ont permis d'identifier des thèmes d'intérêt commun et ont concouru à établir les bases d'une collaboration accrue entre les institutions européennes et l'ANQ.

COÛT

- Per diem et autres frais	7 282,25 $
- Transport	4 103,73 $
Total	**11 385,98 $**